

RAPPORT

Bamako,
Mali
18 – 19 octobre
2007

**Comité exécutif de la
Commission de lutte
contre le Criquet
pèlerin dans la
Région Occidentale
(CLCPRO)**

Quatrième Réunion





Rapport

Quatrième Réunion du Comité exécutif

Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO)

Bamako, 18 - 19 octobre 2007

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2007

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2007



**Participants à la 4^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO
Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007**

Sommaire

Liste des acronymes	6
Résumé des recommandations.....	8
1. Ouverture de la réunion	10
2. Election du Président, du Vice-président et du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour.....	11
3. Bref rappel des activités du Secrétariat de la CLCPRO et suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif	12
4. Situation du Criquet pèlerin en 2007 et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive dans la Région occidentale.....	14
5. Formation et recherche.....	16
6. Examen des comptes annuels pour 2005, 2006 et 2007 et élaboration du programme de travail et du budget pour le biennium 2008-2009	19
7. Renouvellement des membres du Comité exécutif pour les deux années à venir	21
8. Divers	21
9. Adoption du rapport.....	22
10. Clôture de la réunion.....	22
Annexes	23
Annexe 1. Suivi des recommandations de la 3 ^{ème} réunion du Comité exécutif, Nouakchott, Mauritanie, 8-9 décembre 2006	24
Annexe 2. Situation du Criquet pèlerin en 2007	27
Annexe 3. Formation et recherche.....	30
Annexe 4. Fonds fiduciaire de la Commission	36
Annexe 5. Liste des participants	37

Liste des acronymes

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le criquet pèlerin (Banque mondiale)
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
BID	Banque islamique de développement
BM	Banque mondiale
CERES/Locustox	Centre de recherche en écotoxicologie pour le Sahel (Dakar, Sénégal)
CIHEAM	Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (Montpellier, France)
CILSS	Comité inter-états de lutte contre la sécheresse dans le sahel
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale
CNES	Centre national d'études spatiales (Toulouse, France)
CNLA	Centre national de lutte antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre national de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
ECLO	<i>Emergency Centre for Locust Operations</i> / Centre d'urgence pour les opérations antiacridiennes (FAO, Rome)
EIRO	Equipe d'Intervention de la Région Occidentale
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
FAD	Fonds africain de développement (BAD)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (France)
FIDA	Fonds international de développement agricole (Rome, Italie)

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

FIT	Front inter-tropical
FSP	Fonds de solidarité prioritaire (France)
GER	<i>Germany / Allemagne</i>
GM	<i>Green Muscle®</i>
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> – Régulateur de croissance
JPN	Japon
LAA	Lutte anti-acridienne
LF	Ligne de front
LP	Lutte préventive
MERWOG	<i>Multilateral Evaluation Report Working Group</i>
NPO	<i>National Professional Officer / Fonctionnaire recruté sur le plan national</i>
NRI	<i>Natural Resources Institute (Royaume-Uni)</i>
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (Dakar, Sénégal)
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel (Tunis, Tunisie)
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin dans quatre pays membres de la CLCPRO (BAD)
QUEST	<i>Quality and Environment Surveys of Treatments / Qualité, environnement et santé publique</i>
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RC	Région centrale
RO	Région occidentale
SIG	Système d'information géographique
SWAC	<i>South-West Asian Commission / Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Asie du sud-ouest</i>
TdR	Termes de référence
UE	Union européenne
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USAID	<i>United States Agency for International Development (Etats-Unis)</i>

Résumé des recommandations

Activités du Secrétariat et suivi des recommandations

Le Comité recommande:

- R1. Que le président de la session saisisse le ministre de son pays pour inviter ses homologues de la Région occidentale à tenir au plus vite la réunion ministérielle.**

Situation du Criquet pèlerin en 2007

Le Comité recommande:

- R2. Que l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et le Tchad renforcent les opérations de surveillance/lutte dans les zones limitrophes avec le Mali et le Niger.**
- R3. Que toutes les mesures alternatives soient prises au Mali et au Niger pour pallier l'absence de prospections, y compris l'utilisation d'images satellitaires et aériennes, la formation des militaires, l'implication des collectivités locales et la sensibilisation des populations pour la remontée de l'information aux UNLAs**

Formation

Le Comité recommande :

- R4. Qu'un accompagnement soit fourni, si nécessaire, par la CLCPRO aux UNLAs en vue de l'amélioration de l'organisation et l'exécution des formations nationales.**
- R5. Qu'une évaluation des acquis des agents ayant bénéficié des formations nationales soit entreprise par le Secrétariat de la Commission.**
- R6. Que la Tunisie présente en février 2008 au plus tard un candidat à la formation doctorale pour bénéficier de la bourse qui lui est octroyée, sans quoi celle-ci sera attribuée à un autre pays de la région.**
- R7. Que les candidats aux bourses de 3ème cycle disposent d'une expérience en acridologie et s'engagent à travailler dans la lutte antiacridienne après la formation.**

Recherche

- R8. Que chaque UNLA réserve sur son budget annuel un montant pour assurer les travaux de recherche de ses étudiants.**
- R9. Que la CLCPRO réserve un montant annuel pour les étudiants de 3ème cycle en acridologie rencontrant des difficultés financières particulières.**
- R10. Que la Commission contribue à hauteur de 19 000 dollars EU au projet de recherche intitulé « La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) dans les aires grégarigènes du Sud algérien- Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations », proposé par l'Algérie.**
- R11. Qu'en raison de l'intérêt présenté par le thème de recherche de l'étudiant sénégalais, intitulé « Evaluation des aspects opérationnels, des impacts socio-**

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

économiques et écologiques des invasions acridiennes 2003-05 au Sénégal », le Sénégal examine la possibilité de faire prendre en charge ce thème de recherche par le projet AELP de la Banque mondiale.

Comptes annuels 2005, 2006 et 2007 et programme de travail et budget 2008-2009

Le Comité:

- R12. Approuve les comptes annuels de 2005, 2006 et 2007 (au 30 septembre) tout en demandant à la FAO de procéder à la correction des imputations effectuées par erreur sur les budgets de 2005, 2006 et 2007.**
- R13. Approuve les programmes de travail et de budget pour le biennium 2008 et 2009, après y avoir apportant quelques modifications.**
- R14. Remercie les Etats membres qui versent régulièrement leurs contributions au Fonds de la Commission et invite instamment les autres pays à s'acquitter dans les meilleurs délais de leurs arriérés et de leurs contributions annuelles.**

Divers- Planification des réunions CLCPRO et EMPRES-RO

Le Comité recommande:

- R15. Que le Secrétariat examine la planification des réunions CLCPRO et EMPRES-RO et élabore une proposition pour une nouvelle planification des réunions au niveau de la Région occidentale; cette proposition sera présentée à la 5ème Réunion du Comité exécutif en 2008.**

1. Ouverture de la réunion

- 1 Conformément aux recommandations de la 3^{ème} Session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) tenue à Tripoli, Libye, du 12 au 16 juin 2005, le Président du Comité exécutif a convoqué la 4^{ème} Réunion du Comité exécutif de la Commission à Bamako, Mali, les 18 et 19 octobre 2007.
- 2 La cérémonie d'ouverture de cette Réunion a été présidée par le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture du Mali en présence du Chargé des programmes de la Représentation de FAO au Mali, du Directeur du Centre de lutte contre le Criquet pèlerin (CNLCP) du Mali, des délégués des Etats membres du Comité exécutif, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad, du Secrétaire exécutif de la CLCPRO, du fonctionnaire FAO au niveau du Secrétariat de la CLCPRO et du consultant du Siège de la FAO. La liste des participants est en annexe 5.
- 3 Monsieur Mohamed Abdallahi ould Babah, Président sortant du Comité exécutif, a remercié le Gouvernement malien pour son accueil chaleureux. Il s'est également félicité de l'esprit de coopération et de solidarité qui règne entre les pays membres de la CLCPRO. Il a ensuite remercié le Secrétariat de la CLCPRO pour son dynamisme, la FAO pour son appui constant aux pays de la région, les bailleurs de fonds (la Banque africaine de développement la France et l'USAID) pour leur soutien au programme EMPRES¹, ainsi que la Banque Mondiale pour son projet AELP².
- 4 Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la CLCPRO, a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement malien pour avoir bien voulu abriter cette réunion et l'a remercié pour l'accueil chaleureux réservé aux participants. Il a souligné que la présente réunion coïncide avec la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation et qu'à cette occasion le Directeur général de la FAO a rappelé que, jusqu'à ce jour, près de 850.000.000 personnes souffrent encore de malnutrition et que ce chiffre devrait au moins être réduit de moitié d'ici 2015. Le Secrétaire exécutif a précisé que le combat mené au sein de la CLCPRO pour réduire les risques liés aux invasions du Criquet pèlerin s'inscrit dans le cadre de cette lutte commune pour réduire la malnutrition en protégeant convenablement les cultures contre les dégâts que peut provoquer ce redoutable fléau. Il a aussi précisé que la présente réunion du Comité exécutif de la CLCPRO, à laquelle participent des experts avérés de la région, traitera entre autre, avec beaucoup d'attention, des questions relatives à la recherche et à la formation et les voies et moyens pour les développer afin de maîtriser les pullulations de ce ravageur à travers la stratégie de lutte préventive. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration permanente pour mettre en place et exécuter aux niveaux national et régional des plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin adaptés aux spécificités de la Région, flexibles et évolutifs. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la réunion.
- 5 Monsieur Cheikh Bathily, Chargé des programmes à la Représentation de la FAO au Mali, a exprimé, au nom de Madame Mariam Mahamat Nour, Représentante

¹ *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO).

² *Africa Emergency Locust Project* / Projet africain de lutte d'urgence contre le criquet pèlerin

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

de la FAO au Mali, sa reconnaissance au Gouvernement du Mali pour avoir accepté d'accueillir, à Bamako, la quatrième réunion statutaire du Comité exécutif de la CLCPRO. Il a ensuite tenu à féliciter tous les pays membres de la Commission pour les efforts considérables qu'ils ont fournis non seulement pour l'organisation systématique des opérations de surveillance et lutte, mais aussi et surtout pour l'institutionnalisation de la lutte antiacridienne à travers la création d'unités nationales de lutte autonomes. Il a également mis l'accent sur deux des recommandations émises par la précédente réunion du Comité exécutif. La première est relative à la tenue de la réunion ministérielle des pays membres de la CLCPRO sur la lutte préventive; à ce sujet il a rappelé que la préparation d'un dossier technique sur le mécanisme de durabilité de la lutte et sur le financement nécessaire à sa mise en place et à son fonctionnement devrait pouvoir faciliter l'adhésion des décideurs pour la tenue de la réunion ministérielle. La seconde recommandation citée concerne l'invitation faite aux Etats membres de la CLCPRO à s'acquitter des arriérés et des contributions annuelles au Fonds de la CLCPRO. A cet égard, il a mis l'accent sur l'important élan de solidarité intra régionale durant la dernière crise acridienne, fortement soutenu et encouragé par la CLCPRO, qui a permis aux pays de la Région occidentale de démarrer l'action avant la mobilisation des financements des grands pays donateurs. Pour que la CLCPRO reste performante, elle doit pouvoir assurer son fonctionnement courant sur ses propres ressources et mener sur le terrain certaines actions concrètes qui pourront servir de catalyseurs pour la mobilisation des donateurs.

6 Dans son allocution, Monsieur Fousseyni Mariko, Secrétaire général du Ministère de l'agriculture, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux représentants des pays. Il s'est réjoui du choix porté sur son pays, le Mali, terre de chaleur et d'hospitalité africaine, pour abriter les travaux de la 4^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO. Il a également souligné la volonté et l'engagement du Chef de l'Etat et du gouvernement pour assurer le succès des travaux. Il a ensuite précisé que la lutte contre le Criquet pèlerin constitue l'une des préoccupations majeures des autorités maliennes et que la stratégie d'intervention demeure une lutte préventive respectueuse de l'environnement. Il a tenu à remercier la FAO, les responsables de la CLCPRO, les pays partenaires et voisins pour l'effort inestimable consenti lors des crises acridiennes de 2003 et 2004 au cours desquelles, les pays de la CLCPRO et la communauté internationale ont mobilisé d'énormes ressources financières et matérielles. Il s'est également félicité des réalisations faites au Mali dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin, notamment en terme de formation des agents nationaux sur la connaissance du Criquet pèlerin et les techniques d'application des pesticides. Au terme de son allocution, il a déclaré ouverte la 4^{ème} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tout en souhaitant plein succès à ses travaux.

2. Election du Président, du Vice-président et du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour

7 La 4^{ème} réunion du Comité exécutif a élu le représentant du Tchad, M. Palouma Abou, comme Président et le représentant du Sénégal, M. Lo Mame Ndené, comme Vice- président.

8 Le Comité de rédaction est composé de M. Ghaout Said, du Secrétariat de la CLCPRO et de la Consultante du Siège de la FAO.

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

9 Le Comité a ensuite adopté l'ordre du jour de la réunion, comme suit :

1. Ouverture de la réunion

2. Election du Président, du Vice-président et du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour

3. Bref rappel des activités du Secrétariat de la CLCPRO et suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif

4. Situation du Criquet pèlerin en 2007 et suivi de la mise en oeuvre de la stratégie de lutte préventive dans la Région occidentale

5. Formation et recherche

6. Examen des comptes annuels pour 2005, 2006 et 2007 et élaboration du programme de travail et du budget pour le biennium 2008-2009

7. Renouvellement des membres du Comité exécutif pour les deux années à venir

8. Divers

Examen de la planification des réunions CLCPRO et du Programme EMPRES en Région occidentale

9. Adoption du rapport

3. Bref rappel des activités du Secrétariat de la CLCPRO et suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif

10 Le Secrétariat de la Commission a informé les participants du suivi donné aux seize recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif (Nouakchott, 8-9 décembre 2006) qui figurent dans l'annexe 1. Il s'est réjoui des avancées concernant la création, au cours de l'année 2007, de l'Agence nationale de lutte antiacridienne (ANLA) au Tchad et du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) au Niger. Au Tchad, la signature du décret d'application de la loi portant création de l'ANLA est imminente. Au Niger, le texte de loi et décret d'application, adoptés par le Conseil des ministres le 2 août, sont en cours d'examen par l'Assemblée nationale. La création d'unités autonomes dans les quatre pays de la ligne de front représente une avancée institutionnelle importante pour la pérennisation de la lutte préventive dans la Région occidentale (RO).

11 Quatre recommandations n'ont pas été suivies d'effet. Deux d'entre elles concernent les visites de terrain des pays infestés par les responsables de la lutte antiacridienne des pays limitrophes, non réalisées dans la mesure où la situation acridienne est restée calme.

12 La recommandation relative à la précision par la Mauritanie des appellations géographiques dans les cartes de signalisation incluses dans les bulletins périodiques n'a pas encore été mise en œuvre mais devrait l'être incessamment.

13 Il n'a pas non plus été possible de tenir une réunion ministérielle sur la lutte préventive en 2007 au vu des calendriers électoraux des différents pays. Des actions de sensibilisation ont toutefois été entreprises par le Secrétariat de la CLCPRO et la FAO ainsi que par les unités de lutte antiacridienne au niveau national. Au cours des discussions, les objectifs de la réunion ministérielle ont été précisés: sensibilisation des ministres concernés sur la lutte préventive contre le Criquet pèlerin et institutionnalisation de l'aide intra-régionale par la mise en place de mécanismes adéquats (notamment mise à disposition par les pays d'Afrique

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

du Nord Ouest de fonds, matériel et autres moyens pour les quatre pays de la ligne de front).

A cet égard, le Comité recommande que :

- **Le président de la 4^{ème} Session saisisse le ministre de son pays pour inviter ses homologues de la Région occidentale à tenir au plus vite la réunion ministérielle.**

14 Au terme des discussions, les participants ont félicité le Secrétariat pour le travail accompli et l'ont remercié pour la qualité des documents et les efforts fournis pour la préparation et l'organisation de cette réunion.

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

4. Situation du Criquet pèlerin en 2007 et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive dans la Région occidentale

- 15 Le Secrétariat a présenté la situation acridienne dans les trois régions de l'aire de distribution du Criquet pèlerin (annexe 2) en soulignant que la vigilance doit être de mise malgré l'accalmie de la situation acridienne dans la Région occidentale et la baisse d'activité en région centrale.
- 16 Dans la Région occidentale, les conditions écologiques durant la période de reproduction estivale en cours sont globalement normales. Des pluies importantes à modérées sont tombées dans la plupart des zones de reproduction estivale où les conditions écologiques sont favorables à la reproduction. Les conditions écologiques ont continué à s'améliorer en septembre en raison de la position du FIT lors de la deuxième moitié du mois d'août et la première décade de septembre.
- 17 La situation du Criquet pèlerin est restée calme dans la Région occidentale. Des aîlés solitaires isolés immatures et matures ont été observés au sud de l'Algérie et du Maroc, au Mali, en Mauritanie et au Tchad. En septembre, et avec l'installation des pluies dans les zones habituelles de reproduction du Criquet pèlerin, une reproduction à petite échelle a eu lieu, notamment au sud et au centre de la Mauritanie et au nord-ouest du Tchad, où des larves solitaires ont été observés.
- 18 Les conditions écologiques très favorables ont favorisé la reproduction et l'augmentation des effectifs du Criquet pèlerin. Le dessèchement amorcé de la végétation dans le Sahel des pâturages et l'arrivée éventuelle de pluies au nord de la Mauritanie et au sud du Maroc et de l'Algérie au cours des mois d'octobre et novembre pourraient accentuer le regroupement des populations acridiennes et permettre des reproductions à petite échelle dans la région.
- 19 Concernant la mise en œuvre des plans d'action pour la période estivale 2007, la CLCPRO et la FAO ont pris toutes les dispositions nécessaires pour que les pays de la ligne de front puissent réaliser le plan d'action 2007.
- 20 Des échanges entre le Secrétariat et les Unités de lutte antiacridienne (UNLAs) ont permis d'identifier avec précision les moyens matériels et financiers requis pour la mobilisation des équipes de prospection et de lutte en Mauritanie, Mali, Niger et Tchad. Les équipes de prospection ont été déployées dans les pays de la ligne de front à l'exception du Niger où les conditions d'insécurité ne l'ont pas permis. Après trois semaines d'activités dans le Tamesna, l'Adrar des Iforas et le Timetrine, ces mêmes conditions d'insécurité ont obligé le Mali à suspendre les prospections, suite à la prise en otage, le 26 août 2007, de l'une des équipes, qui évoluait sur le versant est de l'Adrar des Iforas.
- 21 Il a été souligné que l'excellente collaboration entre les pays de la Région occidentale et le Secrétariat ont permis la mise en œuvre du plan de surveillance et de lutte 2007 dans de bonnes conditions.
- 22 Les participants ont longuement discuté des mesures à adopter pour pallier l'absence de prospection dans deux pays clés de la Région occidentale, le Mali et le Niger.

Au terme des discussions sur ce point, le Comité recommande que :

- **L'Algérie, la Libye, la Mauritanie et le Tchad renforcent les opérations de surveillance/lutte dans les zones limitrophes avec le Mali et le Niger.**
- **Toutes les mesures alternatives soient prises au Mali et au Niger pour pallier l'absence de prospections, y compris l'utilisation d'images satellitaires et aériennes, la formation des militaires, l'implication des collectivités locales et la sensibilisation des populations pour la remontée de l'information aux UNLAs**

23 Dans la Région centrale, les fortes pluies inhabituelles qui sont tombées sur les côtes de la mer Rouge à partir de septembre 2006 ont conduit au développement de résurgences du Criquet pèlerin, depuis décembre 2006, dans plusieurs pays de la Région Centrale, en Érythrée, Soudan, Somalie, Éthiopie et Arabie Saoudite.

24 Depuis avril 2007, le Yémen affronte la résurgence la plus grave en 15 ans. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'en septembre avec, en ce dernier mois, la formation davantage d'essaims dans l'intérieur et leur déplacement vers les hautes terres et la côte méridionale. Quelques essaims ont traversé le golfe d'Aden vers Djibouti, l'est de l'Éthiopie et le nord de la Somalie, et d'autres ont péri en mer. Jusqu'à présent, aucun essaim n'a atteint les plaines côtières de la mer Rouge, où une reproduction à petite échelle était en cours au Yémen, en Érythrée et au Soudan. On s'attend néanmoins à ce que la reproduction entraîne une forte augmentation des effectifs acridiens au cours des prochains mois sur la côte de la mer Rouge, au Yémen, et, dans une moindre mesure, en Érythrée, au Soudan et en Arabie Saoudite.

25 Le Comité a exprimé sa satisfaction pour les mesures entreprises par les pays de la Région centrale, la FAO et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale (CRC) pour faire face à la recrudescence survenue au niveau de cette région. Bien que la conjugaison de ces efforts ait permis de réduire le risque de voir cette situation se transformer en invasion généralisée, la vigilance reste de rigueur en raison des effectifs encore présents dans la région et des conditions écologiques favorables.

26 Le Comité a aussi exprimé sa grande appréciation pour la coopération entre les deux régions qui s'est manifestée par l'envoi en urgence, suite à une demande de la FAO, de 70 000 litres de pesticides donnés par la Mauritanie au Yémen. Ce genre d'action est à encourager.

27 Dans la Région Orientale, une reproduction à petite échelle a eu lieu dans le Rajasthan, en Inde, et le long de la frontière dans le désert du Cholistan, au Pakistan. Des opérations de lutte limitées ont été réalisées en Inde. Les pluies ont diminué dans les aires de reproduction estivale, le long des deux côtés de la frontière indo-pakistanaise. Avec le dessèchement de la végétation et la fin de la reproduction, les effectifs acridiens vont diminuer et des ailés épars pourraient se déplacer vers l'Ouest, en direction du Baluchistan, au Pakistan.

5. Formation et recherche

Formation

28 Le Secrétariat de la CLCPRO a présenté les activités de la CLCPRO en matière de formation (annexe 3). Il a rappelé les différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration du plan de formation régional 2007-2009, adopté par l'ensemble des pays de la région en avril 2007 à Niamey (Niger), lors de l'atelier de validation dudit plan.

Ce Plan de formation régional comprend :

- des formations régionales de courte durée, pour lesquels les thèmes suivants ont été retenus : prospection, techniques d'application, gestion de la lutte antiacridienne, suivi environnemental et santé humaine, suivi et évaluation, télédétection et utilisation des images satellitaires, et étude économique de l'impact des invasions acridiennes ;
- des formations nationales de courte durée (dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations individuelles de courte durée (dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations de longue durée.

29 Des informations ont été données par le Secrétariat sur la tenue de l'atelier de formation des formateurs en Afrique du Nord, organisé à Ghadames en Libye, en juillet 2007. La formation dispensée en arabe comprenait 5 modules: bioécologie du Criquet pèlerin, prospection et gestion des données acridiennes, lutte antiacridienne, protection de la Santé humaine et de l'environnement et gestion de la campagne de lutte antiacridienne. Le support pédagogique utilisé était celui préparé pour la formation des formateurs organisée au profit des pays sahéliens à Niamey en 2005. L'approche pédagogique suivie, la participation active des participants et les tests d'évaluation des connaissances pré et post formation ont montré le succès de cette formation, dispensée par le secrétariat de la CLCPRO et des experts de la région. La parfaite organisation par les autorités libyennes de l'atelier a également été soulignée.

30 Le Comité exprime ses vifs remerciements à la Libye pour les efforts louables et les moyens humains et matériels importants mobilisés pour assurer un franc succès à cette session de formation régionale.

31 La formation de maîtres prospecteurs, programmée pour octobre/novembre 2007 au Mali, n'a pu avoir lieu en raison de problème de calendrier et de sécurité qui se posent actuellement dans le nord du pays. Cette formation est reportée à 2008.

32 En ce qui concerne les formations nationales, le Secrétariat a présenté un tableau (annexe 3) résumant les formations réalisées au cours de l'année 2007 par les pays de la région et a insisté sur l'importance du suivi-évaluation de ces formations. Il a été rappelé aux pays de fournir au Secrétariat des informations exhaustives sur la tenue de telles formations.

Le Comité recommande que :

- **Un accompagnement soit fourni, si nécessaire, par la CLCPRO aux UNLAs en vue de l'amélioration de l'organisation et l'exécution des formations nationales.**

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

- **Une évaluation des acquis des agents ayant bénéficié des formations nationales soit entreprise par le Secrétariat de la Commission.**

33 Pour les formations doctorales, le Secrétariat a informé les participants de la soutenance, le 29 septembre 2007, de la thèse de doctorat de M. Mamadou Abdou (Niger) financée par le DLCC³ depuis avril 2004 et ayant pour thème : "Les effets environnementaux de la lutte chimique contre le Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) (*Orthoptera, Acrididae*) dans la vallée de Tafidet au Niger". M. Mamadou Abdou a reçu la plus haute distinction académique en vigueur à l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II.

34 Le deuxième doctorant, M. Abdallahi Ould Babah (Mauritanie) doit soutenir très prochainement sa thèse intitulée : " Biogéographie du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775), identification et caractérisation des zones à risques acridiens en Mauritanie".

Le Comité recommande que :

- **La Tunisie présente en février 2008 au plus tard un candidat à la formation doctorale pour bénéficier de la bourse qui lui est octroyée, sans quoi celle-ci sera attribuée à un autre pays de la région.**

35 Enfin, une formation de 3^{ème} cycle en acridologie a démarré depuis la rentrée 2006 à l'IAV Hassan II à Agadir, au Maroc. La première promotion achèvera sa formation mi-2008. Elle est composée de quatre étudiants, un malien, un sénégalais et deux marocains. La 2^{ème} promotion, comprenant deux maliens, deux tchadiens, un sénégalais et deux marocains, a effectué sa rentrée en 2007.

36 Les participants ont discuté des critères de sélection pour l'attribution des bourses aux étudiants en 3^{ème} cycle, ainsi que des ressources nécessaires aux étudiants pour mener à terme leurs travaux de recherche.

Le Comité recommande que :

- **Les candidats aux bourses de 3^{ème} cycle disposent d'une expérience en acridologie et s'engagent à travailler dans la lutte antiacridienne après la formation.**
- **Chaque UNLA réserve sur son budget annuel un montant pour assurer les travaux de recherche de ses étudiants.**
- **La CLCPRO réserve un montant annuel pour les étudiants de 3^{ème} cycle en acridologie rencontrant des difficultés financières particulières.**

Recherche

37 Le Secrétariat exécutif de la CLCPRO a informé l'assistance de l'intérêt capital accordé par la Commission à la recherche opérationnelle. Il a souligné que des consultants nationaux ont été recrutés pour compléter l'état de lieux, déjà réalisé pour les 5 pays d'Afrique du Nord-Ouest, des activités de recherche acridienne accomplies au Mali, Niger, Sénégal et Tchad avant la fin de l'année 2007. L'année 2008 sera marquée par la synthèse de ces travaux et le lancement, en collaboration avec les partenaires scientifiques de la CLCPRO et du programme

³ Desert Locust Control Committee / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin.

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

EMPRES-RO, d'un atelier pour l'élaboration d'un plan de recherche pour les années à venir.

38 Malgré le retard pris dans l'élaboration dudit plan, de nombreuses activités ont néanmoins été réalisées en 2006 et 2007. Il s'agit en particulier:

- a. des travaux de recherche des deux doctorants (voir point formation);
- b. la réalisation d'un essai avec le *Green Muscle*® sur des petites bandes larvaires du Criquet pèlerin en Mauritanie (2006);
- c. des travaux de recherche menés au Maroc sur l'efficacité d'un produit biologique *Tracer II*® « Spinosade » sur le criquet marocain et son effet sur la faune non cible.
- d. l'élaboration d'un plan d'action sur deux ans, dans le cadre du projet FIDA, pour lever les contraintes liées à l'utilisation opérationnelle du *Green Muscle*®;
- e. la conduite des travaux de recherche sur la nouvelle formulation *Green muscle*® dans la station de recherche régionale d'Akjoujt;
- f. la réalisation en cours de quatre thèmes de recherche par les 4 étudiants de la première promotion de la formation de 3^{ème} cycle en acridologie de l'IAV Hassan II à Agadir; et
- g. d'autres sujets de recherche identifiés dans le cadre du projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), qui est en cours de finalisation, notamment la mise au point d'une méthodologie permettant de définir les zones à risque acridien à partir des images satellitaires sur une base décadaire. Cette expérimentation sera conduite par un agent du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA) de Mauritanie, dans le cadre d'une formation de Master.

39 Concernant le financement de projets de recherche par la CLCPRO, le Secrétariat a récemment reçu deux propositions, l'une de l'Algérie et l'autre du Sénégal. Au cours de la réunion, les participants ont chargé un comité scientifique, composé des représentants du Maroc, de la Mauritanie et du Niger, d'évaluer les deux projets. Après examen des deux propositions, et sur la base des critères de sélection pré-établis par la CLCPRO, le Comité scientifique a retenu le projet relatif à « La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) dans les aires grégarigènes du Sud algérien- Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations », proposé par l'Algérie, pour bénéficier d'une contribution de 19 000 dollars EU.

Le Comité recommande que:

- **La Commission contribue à hauteur de 19 000 dollars EU au projet de recherche intitulé « La dynamique des populations du Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) dans les aires grégarigènes du Sud algérien- Apport des données historiques et satellitaires pour améliorer la prévision des pullulations », proposé par l'Algérie.**
- **En raison de l'intérêt présenté par le thème de recherche de l'étudiant sénégalais, intitulé « Evaluation des aspects opérationnels, des impacts socio-économiques et écologiques des invasions acridiennes 2003-05 au Sénégal », le Sénégal examine la possibilité de faire prendre en charge ce thème de recherche par le projet AELP de la Banque mondiale.**

40 Enfin, le délégué de la Mauritanie a informé l'assistance que la Conférence de l'Association des entomologistes africains aura lieu à Nouakchott en 2009, pour laquelle les résultats des travaux de recherche en cours pourront être soumis.

6. Examen des comptes annuels pour 2005, 2006 et 2007 et élaboration du programme de travail et du budget pour le biennium 2008-2009

- 41 Le Secrétariat a présenté la situation des contributions des Etats membres au 30 septembre 2007, les dépenses effectuées en 2005, 2006 et 2007 (au 30 septembre) ainsi que les programmes de travail et de budget pour le biennium 2008-2009 (annexe 4). Concernant les contributions, le Secrétariat a souligné que les arriérés, au 30 septembre 2007, ont atteint un niveau élevé, soit 486 000 dollars EU, et qu'à cette même date, aucun pays, à l'exception du Maroc, n'a versé sa contribution annuelle 2007, qui est exigible et payable au premier jour de l'année civile à laquelle elle se rapporte. Il a rappelé à cet effet que le Directeur général de la FAO a adressé aux Etats membres de la CLCPRO en juin 2007 une lettre de rappel attirant leur attention sur les arriérés et les contributions annuelles non encore honorés. Se basant sur ces lettres officielles, le Secrétariat a saisi les responsables des Unités nationales de lutte antiacridienne en les invitant à intervenir auprès des autorités concernées pour faire activer le règlement des contributions et arriérés de leur pays. Les délégués des Etats membres ont précisé, chacun en ce qui concerne son pays, que les démarches nécessaires sont en cours pour apurer les arriérés de contributions.
- 42 Le Secrétariat a ensuite présenté de façon détaillée le projet de programme de travail et de budget pour les années 2008 et 2009. Il a informé les délégués que les recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif avaient été prises en considération dans l'élaboration de ces documents, en particulier en ce qui concerne l'augmentation de la contribution aux travaux de recherche de 15 000 à 25 000 dollars EU et l'appui à la formation de 3^{ème} cycle en Acridologie à l'IAV Hassan II à Agadir. Le Secrétariat a proposé aussi que la CLCPRO contribue à l'organisation des réunions des Chargés de liaison du programme EMPRES en Région occidentale pour un montant de 10 000 dollars EU par réunion.
- 43 Les discussions ont porté sur l'ensemble des points ci-dessus et le Secrétariat a donné toutes les clarifications demandées. Le financement des travaux de recherche des étudiants de 3^{ème} cycle en acridologie a été soulevé, mais leur montant élevé s'est révélé handicapant pour mettre en exécution une telle proposition. Un montant de 20 000 dollars EU a néanmoins été inscrit au programme de travail et budget pour permettre au Secrétariat d'apporter, en cas de nécessité absolue, une contribution aux travaux de recherche pour lesquels des étudiants éprouvent des difficultés financières.
- 44 Au terme des discussions, les délégués ont remercié le Secrétariat de la CLCPRO et la FAO pour la bonne gestion du fonds fiduciaire de la Commission. Ils ont exprimé leur préoccupation quant à l'importance des arriérés dus par la plupart des pays.

Le Comité:

- ***Approuve les comptes annuels de 2005, 2006 et 2007 (au 30 septembre) tout en demandant à la FAO de procéder à la correction des imputations effectuées par erreur sur les budgets de 2005, 2006 et 2007.***
- ***Approuve les programmes de travail et de budget pour le biennium 2008 et 2009, après y avoir apporté quelques modifications.***

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

- **Remercie les Etats membres qui versent régulièrement leurs contributions au Fonds de la Commission et invite instamment les autres pays à s'acquitter dans les meilleurs délais de leurs arriérés et de leurs contributions annuelles.**

45 Le programme de travail et budget, tel que modifié puis approuvé par le Comité, pour le biennium 2008-2009, est le suivant :

Description d'activité	2008	2009
<u>Consultants</u>		
Appui au Secrétariat de la CLCPRO	4 000	12 000
Supervision et suivi des formations nationales	8 000	15 000
<u>Contrats</u>		
Elaboration et reproduction dépliants et logo CLCPRO	5 000	0
Financement Projets de recherche	25 000	25 000
<u>Voyages</u>		
Visite Président de la Commission à Rome	4 000	4 000
5 ^{ème} et 6 ^{ème} Réunion du Comité Exécutif (5 pays)	15 000	20 000
Prospections conjointes	0	15 000
Echange experts	8 000	8 000
7 ^{ème} Réunion des chargés de liaison	10 000	0
8 ^{ème} Réunion des chargés de liaison	0	10 000
Appui à la formation de 3 ^{ème} cycle Acridologie		
- Intervenants étrangers (5)	10 000	10 000
- Encadrants	6 000	15 000
- Appui aux travaux de recherche des étudiants	20 000	20 000
<u>Formation</u>		
Bourse d'étude	20 000	20 000
Appui aux formations nationales	15 000	15 000
<u>Equipement (non consommable)</u>		
Provision pour achat de pack eLocust 2 (Libye et Tchad)	20 000	0
Provision pour abonnements aux revues scientifiques via Internet	10 000	10 000
Achat de logiciels spécialisés	5 000	5 000
Achat véhicule pour Secrétariat	30 000	0
<u>Frais généraux</u>		
5 ^{ème} Réunion du Comité Exécutif (5 pays)	10 000	0
5 ^{ème} Session CLCPRO et 6 ^{ème} Comité Exécutif	0	40 000
Appui au Secrétariat de la Commission	10 000	10 000
Prospections conjointes	0	10 000
Dépenses imprévues	20 000	20 000
Sous-Total	255 000	284 000
Frais d'Agence (13%)	33 000	37 000
TOTAL 2008 et 2009	288 000	321 000

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

7. Renouvellement des membres du Comité exécutif pour les deux années à venir

- 46 La procédure du choix des membres du Comité exécutif, adoptée par la 3^{ème} Session de la CLCPRO sur proposition de la 1^{ère} Réunion du Comité exécutif, est de renouveler tous les deux ans trois de ses membres sur la base de l'ordre alphabétique (latin)
- 47 Sur cette base, les Etats membres qui seront membres du Comité exécutif pour les deux prochaines années sont : le Sénégal, le Tchad, la Tunisie, le Burkina Faso et l'Algérie. Il est à rappeler que le Burkina Faso n'a intégré la CLCPRO qu'en juin 2005.

8. Divers

Planification des réunions de la CLCPRO et du Programme EMPRES en Région occidentale

48 Ce point a été soumis à discussion sur demande des pays en raison des nombreuses réunions organisées chaque année au niveau de la Région Occidentale. En effet, trois réunions ont une fréquence annuelle: la Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO; la Réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO et la Réunion du Comité de Pilotage EMPRES-RO. Une année sur deux, la Session de la CLCPRO est également organisée. Etant donné que les objectifs de la CLCPRO et d'EMPRES-RO sont quasiment les mêmes, et que le Secrétariat de la CLCPRO est chargée à la fois des missions de la Commission et de celles d'EMPRES-RO, l'organisation de toutes ces réunions pose les problèmes suivants:

- Au moins quatre mois de l'année sont réservés par le Secrétariat à la préparation et au déroulement de ces réunions;
- Les pays de la Région consacrent eux aussi beaucoup de temps pour participer à ces réunions;
- Les sujets traités au cours de ces manifestations sont parfois similaires et pourraient être ainsi redondants;
- Les coûts de ces rencontres sont élevés (environ 50 000 dollars EU pour chacune d'entre elles).

49 En plus de ces réunions statutaires, d'autres rencontres sous forme d'ateliers ou de réunions techniques sont également organisées. Les discussions menées sur ce point par le présent Comité exécutif n'ont pu aboutir à une révision profonde de la planification de ces réunions. Etant donné, en outre, qu'elles ont toutes (Réunions CLCPRO et EMPRES-RO) un caractère statutaire, et que des responsables différents sont appelés à y participer, les délégués ont trouvé des difficultés pour regrouper certaines d'entre-elles, comme par exemple la Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO et celle des Chargés de liaison EMPRES-RO.

Au terme des discussions le Comité recommande que:

- **Le Secrétariat examine la planification des réunions CLCPRO et EMPRES-RO et élabore une proposition pour une nouvelle planification des réunions au niveau**

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

de la Région occidentale; cette proposition sera présentée à la 5^{ème} Réunion du Comité exécutif en 2008.

9. Adoption du rapport

50 Le rapport de la 4^{ème} Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO a été adopté à l'unanimité.

10. Clôture de la réunion

51 Le Président a clos la 4^{ème} réunion du Comité exécutif en remerciant les participants de leurs contributions aux débats. M. Fakaba Diakité, Coordonnateur du Centre National de lutte contre le Criquet pèlerin au Mali, a procédé, au nom du Ministère de l'Agriculture, à la clôture officielle de cette réunion en remerciant le Président, les délégués des Etats membres et le Secrétariat de la CLCPRO pour leur participation active, ainsi que le Comité de rédaction pour la qualité du rapport.

Annexes

- Annexe 1. Suivi des recommandations de la 3^{ème} réunion du Comité exécutif, Nouakchott, Mauritanie, 8-9 décembre 2006... **Error! Bookmark not defined.**
- Annexe 2. Situation du Cricket pèlerin en 2007..... **Error! Bookmark not defined.**
- Annexe 3. Formation et recherche..... **Error! Bookmark not defined.**
- Annexe 4. Fonds fiduciaire de la Commission **Error! Bookmark not defined.**
- Annexe 5. Liste des participants.....

ANNEXE 1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 3^{EME} REUNION DU COMITE EXECUTIF, NOUAKCHOTT, MAURITANIE, 8-9 DECEMBRE 2006

Recommandations	Suivi
<p>R-1: Que les efforts soient poursuivis par le Secrétariat en vue d'organiser la Réunion ministérielle des pays de la CLCPRO sur la lutte préventive.</p>	<p>▶ Question soulevée avec les ministres nigérien et tchadien lors des missions de suivi réalisées en 2007. Les ministres ont montré leur intérêt.</p>
<p>R-2 : Les représentants des pays sensibilisent davantage les Ministres de leur pays pour faciliter la tenue de cette réunion en 2007</p>	<p>▶ Les délégués des pays informeront de la suite réservée à cette recommandation.</p>
<p>R-3 : La création d'une unité nationale de lutte antiacridienne autonome au Niger et au Tchad</p>	<p>▶ Pour le Tchad (ANLA) et Niger (CNLA) officiellement créées en 2007 ; les décrets d'application sont en cours d'approbation.</p>
<p>R-4 : Demande à tous les pays de maintenir la vigilance quant à la réalisation des prospections</p>	<p>▶ Tous les pays ont organisé des opérations de prospections/lutte en temps opportun et avec les moyens requis sauf pour le Niger et Mali dont les opérations ont été suspendues pour raison d'insécurité.</p>
<p>R-5 : Encourage des visites de terrain des pays infestés par les responsables de la lutte antiacridienne des pays limitrophes, et invite ces pays à les financer sur leurs fonds propres</p>	<p>▶ La situation acridienne étant restée calme, il n'y a pas eu lieu d'organiser de telles visites.</p>
<p>R-6: Propose à la Commission d'examiner la possibilité de financer les visites de terrain des pays infestés par les responsables de la lutte antiacridienne des pays limitrophes, sur son Fonds fiduciaire pour des cas d'urgence et invite la FAO à y contribuer si besoin</p>	<p>▶ Voir recommandation R-5</p>

Recommandations	Suivi
<p>R-7: Invite la Mauritanie à préciser les appellations géographiques dans les cartes de signalisation incluses dans les bulletins périodiques</p>	<p>► Le délégué de la Mauritanie fera connaître séance tenante la suite réservée à cette recommandation.</p>
<p>R-8 : Adopte les propositions du groupe de travail relatives à la recommandation 22 de la mission d'évaluation multilatérale indépendante de la campagne 2003-2005 et demande, aussi bien au Secrétariat de la CLCPRO qu'aux responsables des Unités nationales de lutte antiacridienne des pays membres de la CLCPRO, de ne ménager aucun effort pour faciliter la mise en place de ces actions</p>	<p>► Les modalités de mise en œuvre de cette recommandation devraient être précisées par la 4^{ème} session.</p>
<p>R-9 : Demande à ce que, à l'avenir, tous les appuis intra-régionaux aux activités de lutte antiacridienne soient coordonnés par le Secrétariat de la CLCPRO</p>	<p>► Cette recommandation devra être suivie par chacun des pays membres de la CLCPRO.</p>
<p>R-10 : Assurer deux types de formation de long et moyen terme (Doctorat, 3^{ème} cycle d'ingénieur et Master en acridologie) et d'en assurer les financements si les fonds de la Commission ou d'autres sources le permettent</p>	<p>► Le 3^{ème} cycle d'acridologie est déjà opérationnel depuis septembre 2006. Un appui financier par la CLCPRO à ce 3^{ème} cycle est proposé pour 2008-2009. Une bourse doctorale est également prévue.</p>
<p>R-11 : De financer l'organisation de l'atelier régional de formation des maîtres - formateurs pour les pays d'Afrique du nord sur les fonds de la Commission</p>	<p>► Elle a été réalisée pour les pays l'Afrique du Nord-Ouest du 7 au 23 juillet 2007 à Ghadames (Libye) grâce à un financement CLCPRO - Projet français (FSP).</p>
<p>R-12: Augmenter le montant réservé à la recherche acridienne à hauteur de 25 000 \$ EU par an</p>	<p>► Augmentation incluse dans le projet de budget 2008-2009.</p>

Recommandations	Suivi
<p>R-13 : De financer les activités de recherche entreprises dans le domaine de l'acridologie par les étudiants de 3^{ème} cycle d'ingénieur dans le cadre de leur mémoire de fin d'étude</p>	<p>▶ Le financement des missions de supervision des encadrants dans les pays où les travaux de recherche sont effectués est proposé dans le budget 2008-2009.</p>
<p>R-14 : Remercie les Etats membres qui versent régulièrement leurs contributions au Fonds de la Commission et invitent les autres à s'acquitter dans les meilleurs délais de leurs arriérés et de leurs contributions annuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Algérie est à jour au 31/12/2006 ; ▶ Versement par le Maroc de tous les arriérés et paiement en avance des contributions des 2 années à venir ▶ Jusqu'au 1/10/2007, aucun pays, sauf le Maroc, n'a versé sa contribution de 2007 ; ▶ Autres pays invités à faire un effort supplémentaire ; ▶ Le Secrétariat a rappelé par écrit aux pays le paiement des arriérés et des contributions annuelles et a soulevé cette question à chacune de ses visites dans les pays.
<p>R-15 : Donne son accord pour la mise à la réforme des véhicules des EIRO de la CLCPRO et charge le Secrétariat de la Commission de sa mise en œuvre</p>	<p>▶ En cours de réalisation par le siège de la FAO auquel le dossier de réforme a été transmis par le Secrétariat.</p>
<p>R-16 : Invite préalablement les responsables du CNLA de Mauritanie à transmettre au Secrétariat les spécifications techniques des véhicules des EIRO de la CLCPRO pour lui permettre d'engager la procédure administrative de réforme auprès de la FAO/siège</p>	<p>▶ Réalisée.</p>

ANNEXE 2. SITUATION DU CRIQUET PELERIN EN 2007

Région Occidentale

Les conditions écologiques durant la période de reproduction estivale en cours sont globalement normales. Des pluies importantes à modérées sont tombées dans la plupart des zones de reproduction estivale où les conditions écologiques sont favorables à la reproduction. Les conditions écologiques ont continué à s'améliorer en septembre en raison de la position du FIT (Front intertropical) lors de la deuxième moitié du mois d'août et la première décade de septembre.

La situation du Criquet pèlerin est restée calme dans la Région occidentale. Des ailés solitaires isolés immatures et matures ont été observés au sud de l'Algérie et du Maroc, au Mali, en Mauritanie et au Tchad. En septembre, et avec l'installation des pluies dans les zones habituelles de reproduction du Criquet pèlerin, une reproduction à petite échelle a eu lieu, notamment au sud et au centre de la Mauritanie et au nord-ouest du Tchad, où des larves solitaires ont été observés.

Les conditions écologiques très favorables ont favorisé la reproduction et l'augmentation des effectifs du Criquet pèlerin. Le dessèchement amorcé de la végétation dans le Sahel des pâturages et l'arrivée éventuelle de pluies au nord de la Mauritanie et au sud du Maroc et de l'Algérie au cours des mois d'octobre et novembre pourraient accentuer le regroupement des populations acridiennes et permettre des reproductions à petite échelle dans la région.

Concernant la mise en œuvre des plans d'action pour la période estivale 2007, la CLCPRO et la FAO ont pris toutes les dispositions nécessaires pour que les pays de la ligne de front puissent réaliser le plan d'action 2007. Des échanges entre le Secrétariat et les Unités de lutte antiacridienne (UNLAs) ont permis d'identifier avec précision les moyens matériels et financiers requis pour la mobilisation des équipes de prospection et de lutte en Mauritanie, Mali, Niger et Tchad. Les équipes de prospection ont été déployées dans les pays de la ligne de front à l'exception du Niger où les conditions d'insécurité ne l'ont pas permis. Après trois semaines d'activités dans le Tamesna, l'Adrar des Iforas et le Timétrine, ces mêmes conditions d'insécurité ont obligé le Mali à suspendre les prospections, suite à la prise en otage, le 26 août 2007, de l'une des équipes, qui évoluait sur le versant est de l'Adrar des Iforas.

Situation acridienne par pays

Algérie	:	Des prospections avec un nombre plus ou moins élevé d'équipes ont été réalisées durant presque toute l'année. La situation a été caractérisée en mai 2007 par l'apparition de bandes larvaires de petites tailles au centre du pays dans les zones de cultures irriguées. Les prospections réalisées au mois d'août n'ont pas découvert la présence d'activité acridienne.
Libye:	:	La situation acridienne est restée calme. Des prospections ont été réalisées au printemps.
Mali	:	Selon les informations disponibles, les zones de reproduction estivale habituelles ont connu une bonne répartition spatio-temporelle des pluies. Les prospections réalisées au nord dans le Tamesna, les versants est et ouest de l'Adrar des Iforas et dans le Timétrine en août, ont révélé la présence d'ailés solitaires isolés.
Maroc	:	La situation du Criquet pèlerin est demeurée calme. Au cours des prospections effectuée au printemps au sud-est de l'Atlas, seuls des ailés

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

		solitaires isolés et immatures ont été observés dans la vallée de Draa.
Mauritanie	:	Au cours des mois de juillet-août, la situation était caractérisée par la présence d'ailés solitaires très dispersés au sud-est et au centre du pays. Toutefois, les équipes ont commencé à observer des larves solitaires au cours du mois de septembre, notamment au centre du pays dans les zones habituelles de reproduction au Tagant et au Brakna.
Niger	:	Aucune prospection n'a été effectuée à cause des problèmes d'insécurité. Il est cependant probable que la situation acridienne actuelle soit similaire à celle du nord du Mali et du sud et du centre de la Mauritanie. Il est probable qu'une reproduction à petite échelle ait pu avoir lieu à la faveur des pluies de mousson.
Tchad	:	Durant la période d'août à septembre, des ailés dispersés solitaires et quelques larves de très faible densité ont été observés dans le centre et le nord-est du pays. Les prospections se poursuivent dans les zones de reproduction pour évaluer le développement de la situation et alerter sur l'arrivée éventuel des essaims de la Région centrale.
Sénégal	:	Situation calme et aucune signalisation n'a été rapportée.
Tunisie	:	Aucun criquet pèlerin n'a été signalé.

Nombre d'équipes effectivement (équipes de prospection et de maintenance) ou potentiellement déployées sur le terrain :

Pays	Nbr. Equi. prospection (terrestre)	*Nbr. Equi. traitement (terrestre)	Equipe de maintenance	*Nbr. Equi. Suivi sanitaire et environnemental	Nbr. Equi. supervision
Algérie	3				
Burkina-Faso					
Libye	1				
Mali	6	3	1	1	
Maroc	2	20		2	
Mauritanie	6	8	1	1	2
Niger	5	2		1	1
Sénégal		19	1	1	1
Tchad	4	2		1	1
Tunisie					

* : Les équipes de traitement et de suivi sanitaire et environnemental seront déployées en fonction de la présence de criquets justifiant des traitements

Région Centrale

Dans la Région centrale, les fortes pluies inhabituelles qui sont tombées sur les côtes de la mer Rouge à partir de septembre 2006 ont conduit au développement de résurgences du Criquet pèlerin, depuis décembre 2006, dans plusieurs pays de la Région Centrale, en Erythrée, Soudan, Somalie, Ethiopie et Arabie Saoudite.

Depuis avril 2007, le Yémen affronte la résurgence la plus grave en 15 ans. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'en septembre avec, ce dernier mois, la formation de davantage d'essaims dans l'intérieur et leur déplacement vers les hautes terres et la côte méridionale. Quelques essaims ont traversé le golfe d'Aden vers Djibouti, l'est de l'Éthiopie et le nord de la Somalie, et d'autres ont péri en mer. Jusqu'à présent, aucun essaim n'a atteint les plaines côtières de la mer Rouge, où une reproduction à petite échelle était en cours au Yémen, en Érythrée et au Soudan.

On s'attend néanmoins à ce que la reproduction entraîne une forte augmentation des effectifs acridiens au cours des prochains mois sur la côte de la mer Rouge, au Yémen, et, dans une moindre mesure, en Érythrée, au Soudan et en Arabie Saoudite.

Région Orientale

Des reproductions à petite échelle ont eu lieu dans l'ouest du Pakistan, au Baluchistan, en avril et mai 2007, en Inde, dans le Rajasthan, entre avril et août 2007, et le long de la frontière indo-pakistanaise, notamment dans le désert du Cholistan, au Pakistan, depuis juillet 2007. Des opérations de lutte limitées ont été réalisées dans les deux pays.

En septembre, les pluies ont diminué dans les aires de reproduction estivale, le long des deux côtés de la frontière indo-pakistanaise.

Avec le dessèchement de la végétation et la fin de la reproduction, les effectifs acridiens ont diminué (et des ailés épars pourraient se déplacer vers l'Ouest, en direction du Baluchistan, au Pakistan).

ANNEXE 3. FORMATION ET RECHERCHE

FORMATION

Plan de formation régional

La mise en place d'un plan de formation régional a été proposée à plusieurs reprises au cours des réunions de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) et du Programme EMPRES-Région occidentale (EMPRES-RO). Elle n'avait pu avoir lieu en 2006 en raison du fait que, comme le prévoyait l'activité 5.1 du Plan d'opération (PO) 2006, tous les pays n'avaient pu fournir les informations nécessaires à la Coordination régionale.

Ainsi, le Comité de pilotage d'EMPRES-RO, lors de sa 2^{ème} réunion tenue à Bamako du 22 au 24 janvier 2007, adoptait la recommandation faite par les participants à la 5^{ème} réunion des Chargés de liaison EMPRES-RO tenue à Nouakchott du 4 au 7 décembre 2006: « Le Plan de formation régional doit être finalisé et validé le plus tôt possible. Il doit tenir compte de la recommandation de la 38^{ème} Session du Comité de lutte contre le criquet pèlerin (DLCC) relative à la formation, des besoins réels des pays et des remarques et observations formulées au cours de la présente réunion. ».

Suite à la 5^{ème} Réunion précitée des chargés de liaison EMPRES-RO, une relance a été faite auprès des pays concernés par la Coordination régionale pour que cette dernière dispose de l'ensemble des informations nécessaires. Ainsi, tous les pays membres du programme EMPRES-RO avaient répondu au début de l'année 2007 au questionnaire qui leur avait été communiqué par la coordination régionale en 2006 pour dresser un état des lieux des besoins en formation pour les 3 années suivantes, 2007, 2008 et 2009.

Les besoins en formation qui ont été ainsi exprimés par les pays ont servi de base de travail pour définir les éléments fondamentaux du Plan de formation régional 2007-2009 qui a été proposé aux pays lors de l'atelier de validation (organisé tel que prévu par l'activité 5.2 bis du PO 2007) qui s'est tenu à Niamey, Niger, du 11 au 13 avril 2007.

Cet atelier de validation a conduit à la rédaction par le Secrétariat de la Commission d'un rapport présentant le Plan de formation régional 2007-2009 harmonisé pour la Région occidentale, conformément à l'activité 5.2 du PO 2007 d'EMPRES-RO. Ce Plan de formation régional comprend :

- des formations régionales de courte durée ;
- des formations nationales de courte durée (dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations individuelles de courte durée (dispensées dans le pays ou à l'étranger) ;
- des formations de longue durée.

Concernant les formations régionales de courte durée, les thèmes suivants ont été retenus : prospection, techniques d'application, gestion de la lutte antiacridienne, suivi environnemental et santé humaine, suivi et évaluation, télédétection et utilisation des images

satellites, étude économique de l'impact des invasions acridiennes. Pour certains de ces thèmes, des sessions de formation ont déjà été programmées (durée, date, lieu, financement, etc...).

Formations régionales organisées en 2007 :

Conformément à ce Plan, et tel que le prévoit l'activité 5.3 du Programme EMPRES où chaque année au moins un atelier de formation régional est réalisé, une formation de maîtres prospecteurs devait être organisée en octobre/novembre 2007 au Mali (formation de terrain de 21 jours). Celle-ci n'a pu avoir lieu en raison des problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans la Région Nord du Mali et de calendrier. Cet atelier est reporté en 2008 à une date à définir.

En outre, conformément à une des recommandations de la 3^{ème} session de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en région occidentale (CLCPRO) tenue à Tripoli (Libye) du 12 au 16 juin 2005, une session de formation de formateurs pour les pays maghrébins, similaire à celle initiée à Niamey (Niger) au profit des pays sahéliens, a été organisée à Ghadames, Libye, du 7 au 23 juillet 2007 pour 3 formateurs par pays d'Afrique du Nord-Ouest (Algérie, Maroc et Tunisie), un formateur de la Mauritanie, un formateur de la CLCPRO et un formateur du Soudan représentant la Région centrale.

La formation dispensée en arabe concernait les 5 modules communément dispensés pour ce genre de formation :

- (1) Bioécologie du Criquet pèlerin,
- (2) Prospection et gestion des données acridiennes,
- (3) Lutte antiacridienne,
- (4) Protection de la Santé humaine et de l'environnement,
- (5) Gestion de la campagne de lutte antiacridienne.

Le support didactique en français préparé pour la première session de formation de formateurs organisée pour les pays sahéliens a été traduit en arabe pour la circonstance.

Cette formation a été supervisée par le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale et animée par des formateurs de la Coordination régionale EMPRES-RO et de la région.

La comparaison des résultats des tests de pré-évaluation et de post-évaluation des stagiaires sur les différents modules dispensés a montré que les connaissances des participants se sont nettement améliorées. Les participants ont montré un grand intérêt aux différents sujets et ont participé activement à toutes les séances.

Cette formation a été exécutée grâce à un financement conjoint FSP et CLCPRO et l'appui logistique de la Libye.

Formations doctorales :

En ce qui concerne les formations doctorales dans la Région occidentale :

- Celle de **M. Mamadou Abdou** (Niger) financée par le DLCC depuis avril 2004 et ayant pour thème : "Les effets environnementaux de la lutte chimique contre le

Criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria* Forskål, 1775) (*Orthoptera, Acrididae*) dans la vallée de Tafidet au Niger", a été soutenue le 29 septembre 2007.

- celle de **M. Abdallahi Ould Babah** (Mauritanie) qui a pour thème : « Biogéographie du Criquet pèlerin *Schistocerca gregaria* Forskål, 1775, identification et caractérisation des zones à risques acridiens en Mauritanie » sera soutenue prochainement.

Formations de 3^{ème} cycle en acridologie à Agadir :

Conformément à la Recommandation R10 de la 3^{ème} Réunion du Comité exécutif, une formation de 3^{ème} cycle en acridologie est désormais assurée depuis la rentrée 2006 à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Agadir, au Maroc. La première Promotion achèvera donc sa formation à la mi-2008. Elle est composée de 4 étudiants, un malien, un sénégalais et deux marocains.

Pour l'année universitaire 2007-2008, sept nouveaux étudiants sont inscrits: 2 maliens, 2 tchadiens, 1 sénégalais et 2 marocains.

Formations nationales organisées en 2007 :

Les formations nationales qui ont été réalisées en 2007 jusqu'à ce jour sont présentées dans le tableau ci-après.

NB : Ne figurent dans le tableau ci-après que les formations dont les durées, nombre de participants et année de réalisation ont été renseignés. Nous attirons l'attention des pays sur la nécessité de bien compléter les tableaux afin de pouvoir réaliser un bilan global.

Tableau – Formation nationales réalisées du 1er janvier au 15 octobre 2007 : nombre de participants (durée en jours entre parenthèses)

Thème	Algérie	Mali	Niger	Sénégal	Tchad	Maroc	Mauritanie
Techniques de LAA	12 (3 j)		15 (5 j) 20 agents PV (5 j)	30 (5 j) +30 (5 j)	12 (8 j)		Deux sessions 15 (10 j) + 20 (10 j)
Ramses et eLocust		5 (14 j) 11 (5 j)		15 (5 j)			15 (2 j) + 20 (2 j)
Ecotoxicologie		19 (1 j)		35 (5 j) +22 (5 j) +22 (5 j)			
SIG		9 (6 j)			4 (10 j)		3 (14 j)
Prospection et biologie du CP		8 (4 j)					
Pulvérisation		8 (2 j)	12 (2 j)	30 (5 j)		12 (5j)	15 (5 j)
Gestion environnementale (SMES)							8 (5 j)
Gestion emballages vides			1 (4 j)			4 (2j)	3 (3 j)
Gestions des magasins			20 (5 j)				
Cartographie							
Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL)				20 (5 j)			4 (4 j)
Utilisation opérationnelle de Green Muscle			16 (4 j)	20 (5 j)			

RECHERCHE

La recherche opérationnelle est l'un des axes prioritaires de la CLCPRO et du programme EMPRES-RO. Ce dernier prévoit dans son schéma de planification l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme de recherche pour améliorer les méthodes de détection et de lutte existantes contre le Criquet pèlerin et développer et tester de nouveaux outils et produits alternatifs aux pesticides conventionnels.

La mise en oeuvre de ce programme de recherche nécessite plusieurs actions et notamment de compléter l'état de lieux, déjà réalisé pour les 5 pays de l'Afrique du Nord-Ouest, des activités de recherche acridienne accomplies au Mali, Niger, Sénégal et Tchad avant la fin de l'année 2007. L'analyse et la synthèse, à travers une consultation, des données collectées dans l'ensemble des 9 pays de la région occidentale permettront d'aider à l'identification des thèmes prioritaires de la recherche dans la Région occidentale.

Le schéma de planification du programme EMPRES-RO (2006-2009) prévoit l'organisation en 2008, en collaboration avec les partenaires scientifiques de la CLCPRO et du programme EMPRES, d'un atelier pour l'élaboration d'un plan de recherche.

Malgré le retard pris pour l'élaboration dudit plan, de nombreuses activités ont néanmoins été réalisées en 2006 et 2007. Il s'agit notamment de :

- 1 - Les travaux de recherche doctorales de deux doctorants (voir point formation)
- 2 – Quatre thèmes de recherche sont en cours de réalisation par les 4 étudiants de la première promotion de la formation de 3^{ème} cycle en acridologie, assurée depuis la rentrée 2006 à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Agadir. Il s'agit de:
 - Etude des effets de la prédation et du parasitisme sur la dynamique des populations des sauteriaux dans les conditions naturelles et de laboratoire ;
 - Etude de l'activité biologique des deux principales essences forestières du sud du Maroc ; l'Arganier et l'Eucalyptus, sur les larves et les adultes du Criquet pèlerin dans les conditions de laboratoire ;
 - Evaluation Ex-post de la campagne acridienne de 2003-2005 (impacts écologiques et socio-économiques entres autres) ;
 - Evaluation de la campagne de lutte contre le Criquet pèlerin au Mali durant la recrudescence 2003-2004.
- 3 - La réalisation d'un essai avec *Green Muscle*® sur des petites bandes larvaires du Criquet pèlerin en Mauritanie (2006). La taille des bandes et l'action des prédateurs, notamment les oiseaux, n'ont pas permis de mettre en évidence l'action directe du *Green Muscle*®. Toutefois des contraintes opérationnelles ont été identifiées et feront l'objet de recherche dans le cadre du projet FIDA. Il s'agit en particulier d'améliorer la formulation actuelle du *Green Muscle*®.
- 4 - L'élaboration d'un plan d'action sur deux ans, dans le cadre du projet FIDA, pour lever les contraintes liées à l'utilisation opérationnelle du *Green Muscle*®. Ce plan d'action doit permettre d'intégrer les biopesticides dans la stratégie de lutte contre le Criquet pèlerin et notamment la lutte préventive, à travers :
 - l'amélioration de la formulation actuelle du *Green Muscle*® ;
 - la vérification de l'efficacité des biopesticides en conditions naturelles ;
 - l'étude de l'association *Green Muscle*® et PAN ;
 - le renforcement des aspects concernant la formation, l'information et la promotion des biopesticides.

5 - La station régionale de recherche d'Akjoujt en Mauritanie abrite actuellement les travaux de recherche relatifs aux tests des nouvelles formulations de *Green Muscle*® recommandées par l'atelier de Saly (12-15 février 2007, Sénégal) sur l'avenir des biopesticides. Un élevage important du Criquet pèlerin y est conduit dans le but de mettre à la disposition des chercheurs qui le souhaitent suffisamment d'individus du criquet pèlerin à des stades et phases différents.

6 - D'autres sujets sont identifiés dans le cadre du projet du Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), en cours de finalisation, et notamment l'exploitation de l'**imagerie satellitaire**. Une convention de financement d'un million d'euros est en cours de signature entre la FAO et l'Agence Française de Développement (AFD). Elle porte sur un projet préparé par le FFEM intitulé « Traitement environnemental de la lutte antiacridienne en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest ».

Le volet 1.2 de ce projet intitulé « Définir des méthodologies d'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles » (350 000 €) sera piloté par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) de Montpellier, France et l'expérimentation correspondante conduite à Akjoujt en Mauritanie.

Cette expérimentation, à portée régionale, aura pour objet de mettre au point une méthodologie permettant de définir les zones à risque acridien à partir des images satellitaires, sur une base décadaire. Cela permettra de traduire en temps réel (ou quasi réel) les zones à risque acridien pour une alerte précoce, clé de la stratégie de lutte préventive. Cette expérimentation sera conduite par **M. Ahmed Salem Sidi BENAHI**, agent du CNLA de Mauritanie, dans le cadre d'une formation à la recherche. La formation suivie sera un Mastère de 3^{ème} cycle intitulé « SILAT » (Systèmes d'Informations Localisées pour l'Aménagement des Territoires) et dispensé par deux écoles d'ingénieurs françaises : l'ENGREF-AgroParisTech et SupAgro Montpellier. M. BENAHI sera encadré dans ses travaux de recherche par le Cirad en collaboration avec la CLCPRO. Pour assurer le bouclage financier de cette formation, le projet FSP apportera également une contribution financière de l'ordre de 25 000 €.

7. Financement des projets de recherche par la CLCPRO

Adopté depuis près de 5 ans par la Commission (CLCPANO puis CLCPRO), le financement de projets nationaux ou régionaux de recherche par la Commission à hauteur de 15 000 \$E-U par projet n'a encore jamais été utilisé par manque de propositions. En analysant les raisons à cela, la 3^{ème} Réunion du Comité exécutif, tenue en décembre 2006 à Nouakchott, a recommandé de porter ce montant à 25 000 \$ EU. Le programme de travail et de budget pour 2008-2009 tient compte de cette recommandation. Il est donc fortement souhaité que les Centres de recherche des pays membres développent des projets afin d'en bénéficier.

ANNEXE 4. FONDS FIDUCIAIRE DE LA COMMISSION**Etat des contributions**

Etat membre	Arriérés au 31/12/2006	Contribution due pour 2007	Montant reçu au 30/9/2007	Arriérés au 30/09/2007
ALGERIE	0	40.000	0	40.000
BURKINA FASO	12.000	12.000	0	24.000
LIBYE	153.591	46.000	0	199.591
MALI	10.242,75	13.000	0	23.242,75
MAROC	-96.107	37.000	0	-59.107
MAURITANIE	59.784,39	15.000	0	74.784,39
NIGER	23.316,68	12.000	0	35.316,68
SENEGAL	17.387	16.000	0	33.387
TCHAD	36.000	12.000	0	48.000
TUNISIE	43.130,67	24.000	0	67.130,67
TOTAUX	259.345,86	227.000	0	486.345,86

ANNEXE 5. LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Téléphone	Télécopie	Adresse Postale
1	Fakaba Diakité	Coordinateur du Centre National de Lutte Contre le Criquet Pèlerin	Mali	fakdiakite@yahoo.fr	00223 222 0182 00223 222 0193 00223 6749 601	00223 2220183	B.P. E 4281
2	Toumani SIDIBE	Responsable Suivi Environnemental/Sanitaire, CNLCP/Mali	Mali	Toumsidibe@yahoo.fr	00223 222 0193 00223 222 0182 00223 51434 83	00223 222 0183	B.P. E 4281
3	Bouraiïma Koné	Responsable des Opérations Techniques, CNLCP/Mali	Mali	kraussela@yahoo.fr	00223 222 0182 00223 617 15 70 00223 678 29 40	00223 222 0183	B.P. E 4281
4	Saïd Ghaout	ELO-RO / Chef du Centre national de lutte antiacridienne	Maroc	cnlaa@menara.ma	00212 28242330	00212 4 241529	
5	Mohamed Abdallahi/Babah	Directeur Général du centre National de lutte antiacridienne	Mauritanie	maouldbabah@yahoo.fr	00222 524 4855 00222 648 2828	00222 5259815	B.P. 665 NOUAKCHOTT
6	Ranaou Maazou	Coordinateur National de la Lutte Antiacridienne, Chargé de liaison EMPRESS/RO Point focal de la Convention de Stockholm, sel POP Expert du Comité Sahélien des Pesticides	Niger	Maazou96@yahoo.fr dpv@intnet.ne	00227 20742556 00227 20741983 00227 96964266		B.P. 323 Niamey/Niger Direction de la Protection des Végétaux, Ministère du Développement Agricole

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Téléphone	Télécopie	Adresse Postale
7	LO Mame NDENE	Directeur DPV	Sénégal	Dpv1@orange.sn ndenelo@yahoo.fr	00221 33 8340397 00221 33 8342854 00221 77 5699123		B.P. 200054 THIAROYE
8	Palouma Abou	Secrétaire Général Adjoint du Ministre de l'agriculture	Tchad	pvchad@intnet.td	00235 2520705 00235 2523763 00235 6383756		B.P. 441 N'Djamena Tchad
9	Mohamed Abdallahi/Babah	Directeur Général du centre National de lutte antiacridienne	Mauritanie	maouldbabah@yahoo.fr	00222 524 4855 00222 648 2828	00222 5259815	B.P. 665 NOUAKCHOTT
10	Thami Ben Halima	Secrétaire Exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES RO	FAO CLCPRO	CLCPRO@fao.org	00213 21733354 Mob : 21698463272 00213 70924595	00213 21730545	30, rue Asselah Hacine Alger
11	Mohamel Lemine Ould Ahmedou	Assistant Technique à la CLCPRO	FAO/ CLCPRO	Lemine.OuldAhmedou@fao.org	0021321733354		
12	Marion Chiris	Consultante, FAO	FAO / Rome Italie	marion.chiris@fao.com	0039 3477299804 0039 06 570 54523		FAO, Villa Terme di Caracalla – 0018S Rome Italie
13	Hichem Dridi	Consultant, FAO	FAO /CLCPRO	Hichem.Dridi@fao.org HichemDridi2@yahoo.fr	00213 21733354 00213 74418141		30, rue Asselah Hacine Alger

Bamako, Mali, 18-19 octobre 2007

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Téléphone	Télécopie	Adresse Postale